

POURQUOI BRUXELLES ?

TABLE-RONDE SUR LES ATTENTATS DU 22 MARS 2016

Organisée par le Centre de recherches en science politique (CReSPo.be)

10 mai 2016, 18h-20h à l'Université Saint-Louis

Amphithéâtre du Club-house des étudiants

Contacts :

Yannick Vanderborght yannick.vanderborght@usaintlouis.be

Youri Lou Vertongen youri.vertongen@usaintlouis.be

PRESENTATION

Nous avons tous été profondément affectés par les attentats du 22 mars 2016. Au sein de notre université, les étudiants ont été nombreux à interpeller leurs enseignants à propos de ces événements tragiques, qui ont notamment coûté la vie à Léopold Hecht, étudiant en droit à Saint-Louis.

Après le temps légitime de l'émotion et du silence, doit venir le temps de l'analyse. Comprendre ce qui nous arrive, ce qui arrive à notre temps et à notre monde, voilà pour nous universitaires, une manière de rester debout. Une manière aussi de résister. Résister à la terreur certes, mais résister aussi aux réactions militaristes et/ou identitaires qui guettent depuis ces événements. Car le monde que nous voulons est à l'image de ce parterre de fleurs qui ornait hier encore les marches de la Bourse. De ces rencontres et discours multiculturels, qui criaient haut et forts que Bruxelles est à tout le monde.

Nous voudrions, par l'organisation de cette table-ronde, contribuer à cet effort de compréhension et aider à conjurer – autant que possible – le climat de peur qui s'est installé suite aux événements. Au travers d'un regard multidisciplinaire associant le droit, la sociologie et la science politique, il s'agit de mieux saisir les causes (sociales et géopolitiques) de ce qui est arrivé, mais également de réfléchir aux conséquences que la crainte de nouveaux attentats fait peser sur notre quotidien (conséquences juridiques, en particulier, mais aussi sociétales).

A cette occasion, nous tenterons de déjouer quelque peu le rituel académique en partant directement des interrogations des étudiants. La première heure de la table-ronde sera donc consacrée au traitement, par nos invités, des questions formulées par les étudiants eux-mêmes et collectées auparavant dans les auditoriums et par l'intermédiaire d'organisations étudiantes, via le questionnaire en page suivante. Ces questions seront triées et regroupées en visant à représenter au mieux leur diversité. La seconde heure sera consacrée à un échange direct avec la salle. La table-ronde aura lieu dans le club house des étudiants, dont la disposition permet une meilleure collégialité.

Les invités seront :

Dyab Abou Jahjah, politologue, animateur de *Movement X* et auteur de *Pleidooi voor radicalisering* (à paraître en septembre 2016) ;

Dimitri de Béco, juriste, avocat pénaliste spécialiste de la radicalisation, assistant en droit pénal à l'Université Saint-Louis Bruxelles ;

David Jamar, sociologue, chargé de cours à l'Université de Mons et collaborateur scientifique à l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles ;

Brigitte Maréchal, sociologue, directrice du Centre Interdisciplinaire d'Etudes de l'Islam dans le Monde Contemporain (Cismoc) de l'Université catholique de Louvain.

LIEU ET DATE :

Amphithéâtre du Club-House des étudiants de l'Université Saint-Louis, 107 Rue du Marais, **Mardi 10 mai 2016, 18h-20h.**

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ETUDIANT-E-S

Cette table-ronde est explicitement destinée à réfléchir ensemble, étudiants, professeurs, chercheurs et membres du personnel, aux causes et conséquences des attentats du 22 mars 2016. *Pourquoi Bruxelles était-elle visée ? La ville dans laquelle nous vivons, étudions, travaillons, est-elle particulièrement vulnérable ? Pourquoi certains de ses quartiers semblent-ils être particulièrement touchés par le phénomène des « combattants étrangers » ? Les mesures prises au lendemain des attentats présagent-elles d'une accalmie ? Quelles sont les conséquences de ces mesures en termes de droits et libertés ?...*

Vous avez l'occasion de poser vos questions aux intervenants par le biais de ce **questionnaire**. Merci d'essayer d'être aussi précis que possible. Evitez les questions trop vagues ou trop générales. Si vous le souhaitez, vous pouvez également indiquer à quel invité votre question s'adresse en particulier. **Vos questions peuvent également nous parvenir par e-mail** (adresses en tête du présent document).

VOTRE QUESTION

(écrivez lisiblement !)